

Rapport d'inspection N°16-014434
Inspection de la protection animale en abattoir de
boucherie



Date de l'inspection : 14/04/2016

Partie administrative

Structure d'inspection DDPP du Bas-Rhin
Adresse cité administrative Gaujot
14 rue du Maréchal Juin
CS 50016
67084 STRASBOURG CEDEX
email ddpp@bas-rhin.gouv.fr
Inspecteur(s)

Contexte de l'inspection Programmation

Établissement inspecté

Raison sociale/Dénomination COPVIAL SA
Enseigne établissement/Dénomination COPVIAL S.A.
N° SIRET / N° NUMAGRIT 38939060000028
Adresse postale 1 RUE JOSEPH GRAFF
CS 40021
CS 40021 HOLTZHEIM
67843
N°ILU 67212001
N°EDE 67212045

Inspection 1 : Activité inspectée

Type d'activité Chaîne d'abattage d'animaux de boucherie
Site d'intervention Chaîne abat anx boucherie-COPVIAL S.A.
Méthode Grille : Inspection de la protection animale en abattoir de boucherie, Version 1

Prélèvement(s)

Points de contrôle de l'inspection 1 :

A

Locaux

A - Conforme

<i>Conforme pour les points inspectés.</i>		
A01	Environnement, abord, existence, conception, superficie, sectorisation des locaux	A - Conforme
<i>Conforme pour les points inspectés.</i>		
A0101	Quais et zones de réception	A - Conforme
A0102	Logements des animaux tout venant	A - Conforme
<i>Logements en parcs.</i>		
A0103	Logements pour animaux à contraintes spécifiques	A - Conforme
A0104	Couloirs de circulation et d'amenée au piège	A - Conforme
A02	Maintenance	A - Conforme
A03	Ventilation	A - Conforme
<i>Ventilation naturelle, sans extracteur. Brumisation.</i>		
A04	Éclairage et ambiance sonore	A - Conforme
B	Équipements	A - Conforme
<i>Conforme pour les points observés. Chaîne à l'arrêt lors de l'inspection.</i>		
B01	Équipements spécifiques : animaux vivants, mise à mort, saignée	Pas observé
B02	Matériels utilisés pour guider les animaux	Pas observé
B03	Matériels d'étourdissement	A - Conforme
<i>Étourdissement associé à restreindre. Pince à électronarcose utilisée pour les animaux mal étourdis. A noter: accès peu pratique au panneau d'affichage des paramètres électriques.</i>		
B04	Matériels de saignée	Pas observé
B05	Matériels d'immobilisation	A - Conforme
<i>Restreindre.</i>		
B06	Matériels de mise à mort des animaux inaptes à l'abattage	Pas observé
C	Personnel	Pas observé
<i>Chaîne à l'arrêt lors de l'inspection.</i>		
C01	Tenue de travail	Pas observé
C02	Connaissance des bonnes pratiques et des étapes essentielles de maîtrise de la gestion de la protection animale	Pas observé
C03	Instructions spécifiques disponibles sur site	A - Conforme
<i>Fiches affichées.</i>		
D	Fonctionnement	Pas observé
<i>Chaîne à l'arrêt lors de l'inspection.</i>		
D01	Comportement du personnel et application des MON	Pas observé
D0101	Déchargement, circulation, logement, amenée au poste d'abattage	Pas observé
D0102	Immobilisation	Pas observé
D0103	Étourdissement	Pas observé
D0104	Mise à mort	Pas observé
D0105	Mise à mort des animaux inaptes à l'abattage	Pas observé
D02	Vérification, résultats du contrôle interne, réactivité	A - Conforme

<i>Tout dysfonctionnement entraîne la rédaction d'une fiche anomalie.</i>		
D0201	Mise en œuvre du contrôle interne de l'application des MON	A - Conforme
D0202	Exploitation des résultats de ce contrôle interne	A - Conforme
<i>Fiches anomalies.</i>		
E	Enregistrements, agréments, autorisations	A - Conforme
E01	Autorisation de déroger à l'obligation d'étourdissement avant abattage	Sans objet
<i>Chaîne d'abattage des porcs.</i>		
F	Plan de maîtrise sanitaire	A - Conforme
<i>Conforme pour les points observés.</i>		
F01	Descriptif des activités concernant les animaux vivants	A - Conforme
<i>Fiches descriptives de chaque étape et exigences associées relatives au bien-être animal.</i>		
F02	Plan de formation du personnel	A - Conforme
<i>Formation suivie par tous les opérateurs titulaires du certificat de compétence.</i>		
F0201	Plan de formation relatif à la protection animale opérateur/RPA	A - Conforme
<i>Plan de formation en lien avec la durée de validité des certificats (certificats de compétence opérateurs et RPA, CAPTAV des chauffeurs).</i>		
F0202	Certificats de compétence opérateur/RPA	A - Conforme
G	Modes opératoires normalisés relatifs à la protection animale (MON)	A - Conforme
G01	MON relatif à réception et attente des animaux et à l'organisation des abattages	A - Conforme
G02	MON relatif aux manipulations	A - Conforme
G03	MON relatif à l'immobilisation	A - Conforme
G04	MON relatif à l'étourdissement et au contrôle de son efficacité	A - Conforme
G05	MON relatif à la mise à mort	A - Conforme
G06	MON relatif à la gestion des animaux à problèmes	A - Conforme

Évaluation de l'inspection 1

Évaluation de l'inspection : A - Conforme

Commentaire : PORCS.
Chaîne en arrêt lors de l'inspection.
Conforme pour les points observés.

Inspection 2 : Activité inspectée

Type d'activité : Chaîne d'abattage d'animaux de boucherie
Site d'intervention : Chaîne abat anx boucherie-COPVIAL S.A.
Méthode : Grille : Inspection de la protection animale en abattoir de boucherie, Version 1

Prélèvement(s)

Points de contrôle de l'inspection 2 :

A		Locaux	A - Conforme
<i>Conforme pour les points inspectés.</i>			
A01	Environnement, abord, existence, conception, superficie, sectorisation des locaux		A - Conforme
<i>Conforme pour les points inspectés.</i>			
A0101	Quais et zones de réception		A - Conforme
A0102	Logements des animaux tout venant		A - Conforme
<i>Logements en parcs pour les veaux, logettes individuelles pour les gros bovins (sorties des logettes à angles droits).</i>			
A0103	Logements pour animaux à contraintes spécifiques		A - Conforme
A0104	Couloirs de circulation et d'amenée au piège		A - Conforme
A02	Maintenance		A - Conforme
<i>Panneaux arrachés au haut des cloisons extérieures de la bouverie.</i>			
A03	Ventilation		A - Conforme
<i>Extracteur.</i>			
A04	Éclairage et ambiance sonore		B - Non conformité mineure
<i>Niveau sonore assez élevé en bouverie (bruits de claquements liés aux dispositifs d'ouverture-fermeture des couloirs).</i>			
B		Équipements	A - Conforme
B01	Équipements spécifiques : animaux vivants, mise à mort, saignée		A - Conforme
B02	Matériels utilisés pour guider les animaux		A - Conforme
B03	Matériels d'étourdissement		A - Conforme
B04	Matériels de saignée		A - Conforme
B05	Matériels d'immobilisation		A - Conforme
<i>Box rotatif.</i>			
B06	Matériels de mise à mort des animaux inaptes à l'abattage		A - Conforme
C		Personnel	A - Conforme
C01	Tenue de travail		A - Conforme
C02	Connaissance des bonnes pratiques et des étapes essentielles de maîtrise de la gestion de la protection animale		A - Conforme
C03	Instructions spécifiques disponibles sur site		A - Conforme
<i>Affichage près des postes et en salle de pause.</i>			
D		Fonctionnement	A - Conforme
D01	Comportement du personnel et application des MON		A - Conforme
D0101	<i>Déchargement, circulation, logement, amenée au poste d'abattage</i>		A - Conforme
D0102	<i>Immobilisation</i>		A - Conforme
D0103	<i>Étourdissement</i>		A - Conforme
D0104	<i>Mise à mort</i>		A - Conforme
D0105	<i>Mise à mort des animaux inaptes à l'abattage</i>		A - Conforme
D02	Vérification, résultats du contrôle interne, réactivité		A - Conforme
D0201	<i>Mise en œuvre du contrôle interne de l'application des MON</i>		A - Conforme

	<i>Présence au poste de saignée et contrôle de la perte de conscience par le RPA (ou chef de chaîne) chez tous les animaux abattus rituellement. Audits bien-être réalisés chaque mois sur 100 bovins (enregistrement du nombre de chutes ou glissades, d'utilisations de l'aiguillon, de vocalisations dans le box et à l'amenée, de maltraitements volontaires, efficacité de l'étourdissement,...).</i>	
D0202	Exploitation des résultats de ce contrôle interne	A - Conforme
	<i>Création de fiches d'anomalies quel que soit le type de dysfonctionnement.</i>	
E	Enregistrements, agréments, autorisations	A - Conforme
E01	Autorisation de déroger à l'obligation d'étourdissement avant abattage	A - Conforme
F	Plan de maîtrise sanitaire	A - Conforme
	<i>Conforme pour les points observés.</i>	
F01	Descriptif des activités concernant les animaux vivants	A - Conforme
	<i>Fiches descriptives de chaque étape et exigences associées relatives au bien-être animal.</i>	
F02	Plan de formation du personnel	A - Conforme
	<i>Formation suivie par tous les opérateurs titulaires du certificat de compétence.</i>	
F0201	Plan de formation relatif à la protection animale opérateur/RPA	A - Conforme
	<i>Plan de formation en lien avec la durée de validité des certificats (certificats de compétence opérateurs et RPA, CAPTAV des chauffeurs).</i>	
F0202	Certificats de compétence opérateur/RPA	A - Conforme
G	Modes opératoires normalisés relatifs à la protection animale (MON)	A - Conforme
G01	MON relatif à réception et attente des animaux et à l'organisation des abattages	A - Conforme
G02	MON relatif aux manipulations	A - Conforme
G03	MON relatif à l'immobilisation	A - Conforme
G04	MON relatif à l'étourdissement et au contrôle de son efficacité	A - Conforme
G05	MON relatif à la mise à mort	A - Conforme
G06	MON relatif à la gestion des animaux à problèmes	A - Conforme

Évaluation de l'inspection 2

Évaluation de l'inspection : A - Conforme

Commentaire : BOVINS.
Globalement conforme pour les points observés.

Signature

Inspecteur(s)

Le 26/04/2016